

Modalités de prêt des outils numériques



Comment candidater ?

En répondant à un appel à projet diffusé en :

- avril
- novembre



Ce prêt est-il gratuit ?

Oui, en échange la MD demandera :

- un retour d'expérience publié sur notre portail
- la programmation d'animations durant le festival Connexions.



Comment prendre en main le matériel ?

- Rendez-vous de prise en main
- Livret et/ou padlet
- Accompagnement de projet



Quelles structures peuvent emprunter ?

Les bibliothèques et réseaux du département peuvent emprunter le matériel.



Quelle durée de prêt ?

2 périodes de prêt par an :

- de juin à décembre
- de janvier à mai



Quels outils sont concernés ?

Tous les outils numériques de la médiathèque départementale.
(Liste ci-contre)

